

L'aurOre boréale

Vol. 5 No 5 Whitehorse (Yukon)

Vendredi 18 mai 1990

50¢

♦ La Loi sur l'éducation

Une loi qui parle d'égalité

Cécile Girard

Lil semble bien que la communauté franco-yukonnaise n'aura pas à débattre de son droit à l'éducation en français devant les tribunaux: la Loi sur l'éducation qui vient tout juste d'être adoptée au territoire, lui confirme clairement ce droit. Alors qu'en de nombreux endroits au pays, les minorités francophones doivent se battre pour faire respecter leur droit, au Yukon on peut s'attaquer à de nouveaux défis.

La nouvelle loi est l'aboutissement de quatre ans de consultation entre les différents intervenants: parti parental, corps enseignant, groupes de lobbying; de la minorité à la majorité, il semble que personne n'ait été oublié.

Le ministre de l'éducation, M. Piers Macdonald a déclaré que les principales lignes directrices du projet étaient «le désir de flexibilité, partnership et la décentralisation de l'adminis-

tration» Tout ceci afin de s'assurer du développement éducatif complet des jeunes d'ici. Dans la pratique, les parents acquièrent un droit de participation réel quant à l'éducation de leurs enfants.

Sous cette nouvelle loi, des Conseils et commissions scolaires pourront être désormais créés. Les commissions scolaires administreront les écoles sous leur juridiction. Il est à noter que les comités d'école existants pourront voir leur statut évoluer vers celui de conseil ou commission scolaire. Les régions scolaire sont désignées à partir des critères suivants: géographique, linguistique, religieux. De plus on ne pourra amalgamer deux commissions scolaires issues de deux régions différentes. Ainsi une éventuelle commission scolaire française n'aura pas à craindre de se faire noyer en étant réunie avec une autre.

Quand aux conditions d'éligibilité des électeurs, elles sont

aussi déterminées dans la loi. Seuls les ayant droit ainsi que définis dans l'article 23 de la Charte des droits et libertés auront droit de vote pour l'élection des comités et conseils scolaires déterminés par les critères linguistiques.

Le financement viendra directement du gouvernement puisque les commissions scolaires n'ont pas de pouvoir de taxation.

A l'Association franco-yukonnaise on se dit pleinement satisfait de la loi. La présidente de l'AFY, Mme Jeanne Beaudoin, s'exprime ainsi: "Une chance égale pour tous les Yukonnais de recevoir une éducation de qualité contrôlée par les parents". A la société des parents francophones du Yukon, Marc Gignac considère quant à lui que cette loi est avantageuse et devrait permettre à la communauté francophone de marquer des points en ce qui regarde le contrôle de son système d'enseignement.

L'Association franco-yukonnaise appuie la proposition McKenna

Le 19 avril, un comité parlementaire chargé d'étudier la proposition du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. McKenna était de passage à Whitehorse. L'Association franco-yukonnaise a présenté un mémoire dont nous vous livrons ici des extraits.

Jamais, depuis la Confédération, le peuple canadien n'a été interpellé avec autant d'insistance et de vigueur sur son avenir en tant que pays uni et cohérent. En ce sens, la proposition McKenna ne fait qu'avancer une nouvelle concoction de solutions qui pourrait aider à faire débloquer l'impasse constitutionnelle actuelle. L'Association franco-yukonnaise reconnaît que le pays vit actuellement des heures graves faisant appel à toutes les capacités de compromis, d'innovation, de largesse

d'esprit et de coeur qu'aiment à se reconnaître les Canadiens et les Canadiennes.

Ce qui est paradoxal cependant, c'est que dans la remise en question nationale qui prévaut, se côtoient le risque d'éclatement du pays et la semence d'un Canada renouvelé, rajeuni où chaque Canadien ou Canadienne aura un peu plus sa place. Généralement, c'est lorsque les choses vont mal qu'on est le plus enclin à effectuer des changements importants.

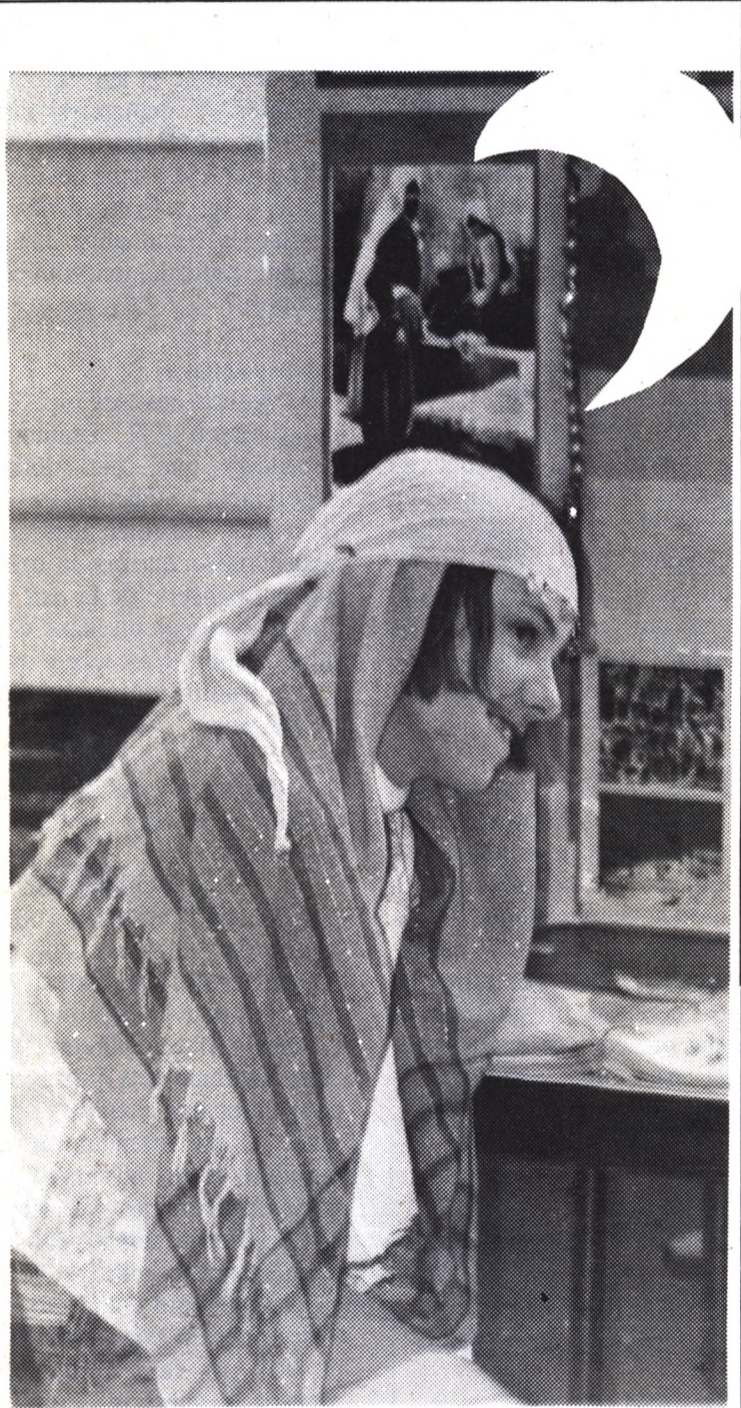
En février 1990, l'Association franco-yukonnaise avait déjà pris position en faveur de l'Entente du Lac Meech en tant qu'instrument devant permettre l'intégration du Québec dans le giron constitutionnel. Elle s'était cependant questionnée sur certains éléments de l'entente qui, à son avis, auraient profité de retouches importan-

tes. C'est en ce sens que nous abordons la proposition McKenna. Nous avons choisi de nous attarder sur quatre éléments de cette proposition qui nous touchent de près en tant que Yukonnais et Yukonnaises et en tant que francophones vivant en milieu minoritaire: la clause de la promotion, les questions des peuples autochtones et des femmes, et le statut des territoires.

1. LA CLAUSE DE LA PROMOTION

Nous reconnaissons l'obligation constitutionnelle de promouvoir la langue et la culture des deux minorités linguistiques au Canada, les francophones hors Québec et les Anglo-Québécois. Il faut cependant éviter à tout prix de tracer des équivalences entre les deux minorités de langues officielles

suite p.2



Pensive, au clair de lune...

Maud Laroche-Montreuil porte des vêtements traditionnels turcs, à l'occasion d'une exposition de sciences humaines qui avait lieu en mai à l'école Émilie-Tremblay.

L'émission
Rencontres
sur les ondes de CBC

est maintenant diffusée
le dimanche soir à 19h05

Un rendez-vous du tonnerre!

◆ Services en français

Au comptoir postal sur la rue Main

Rino Ouellet

Le comptoir postal de Books On Main arbore depuis peu une affiche annonçant des services bilin-

gues. Il y a maintenant un service en français régulier du lundi au vendredi de 11h. à 20h. On n'a qu'à se présenter au guichet de Brigitte Béliveau. La jeune femme est native de

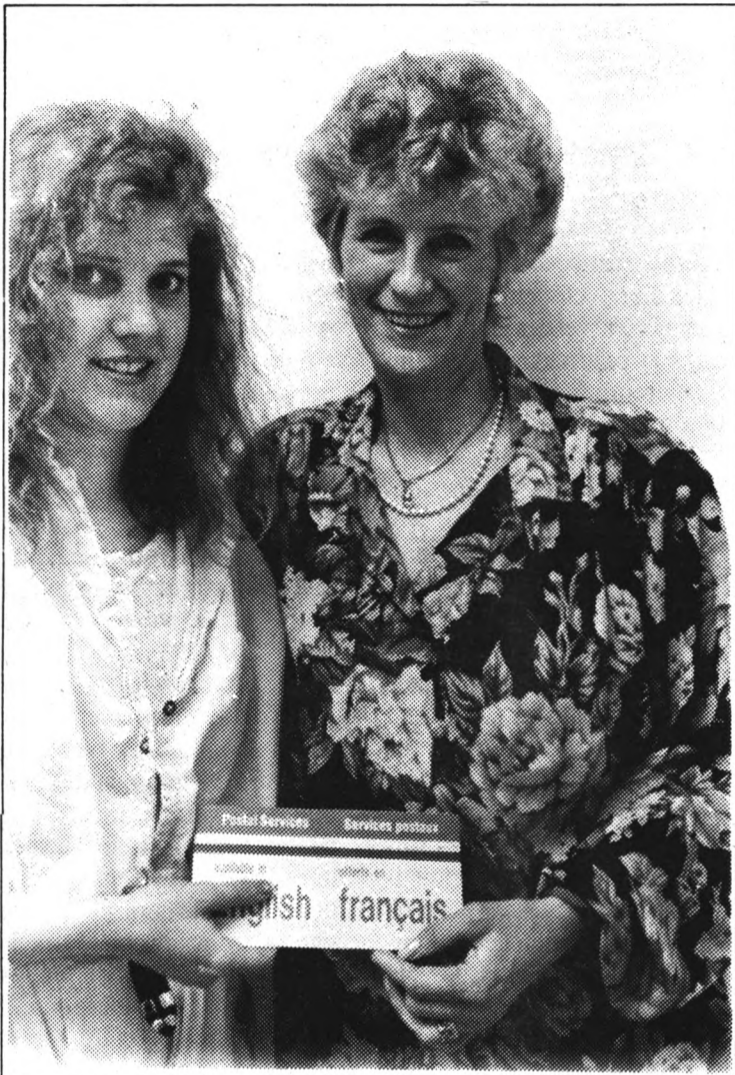
Campbellton au Nouveau-Brunswick, elle est venue visiter le Yukon en automne dernier. Comme bien d'autres, elle a pris goût au pays et remet depuis ce temps la date de son départ!

Brigitte a d'abord travaillé comme vendeuse dans un magasin de vêtements de Whitehorse; lorsqu'elle a entendu parler qu'on cherchait une employée bilingue à Books on Main. Elle a fait le saut sans hésitation!

Les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là: une autre employée peut aussi vous servir en français. Dorian Russel est Écossaise et a jadis appris le français. Elle en a gardé un goût marqué.

Dorian aime qu'on lui parle français car elle voudrait maîtriser à nouveau sa deuxième langue. Le français est à son dire une langue fascinante. Elle travaille du lundi au vendredi de 9h. à 18h.

Il n'en tient qu'à vous maintenir d'acheter vos timbres dans la langue de Molière! Paraîtrait-il que les lettres postées avec des timbres achetés en français se rendent plus vite à destination!



Brigitte Béliveau et Dorian Russel, au poste!

OFFRE D'EMPLOI

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'un.e

SECRÉTAIRE À L'ADMINISTRATION

Sous l'autorité du directeur général la personne embauchée aura pour tâches de:

- diriger et superviser les travaux du secrétariat;
- produire mensuellement les états financiers et effectuer les opérations qui s'y rattachent;
- préparer les payes des employés, les redevances au gouvernement etc.;
- assister aux réunions du bureau de direction et produire les procès-verbaux;
- s'assurer du paiement des factures;
- travailler à l'élaboration et à la supervision du budget; et autres tâches demandées.

Qualifications requises

Détenir un diplôme en technique administrative/comptabilité et/ou posséder expérience reliée à la production d'états financiers et la tenue de livres.

Etre autonome et avoir de bonnes aptitudes pour diriger.
Salaire à discuter.

Date d'entrée en fonction: 16 juillet.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Pierre Laroche au plus tard, le mercredi 30 mai.

Association franco-yukonnaise
C.P. 5205,
Whitehorse, Yukon
Y1A 4Z1

suite

au Canada car elles n'ont en commun que le statut de minorité: l'une au Québec, l'autre à l'échelle du Canada.

Alors qu'au Québec, la minorité a toujours joui d'une éducation complète dans sa langue, de services de santé, de services sociaux et gouvernementaux dans sa langue, au point que dans la plupart des cas il n'était nullement nécessaire pour les membres de la minorité d'apprendre la langue de la majorité, une toute autre situation prévalait chez la minorité francophone dans le reste du pays.

En tant que francophones hors Québec, ce que nous comprenons par promotion de la langue et de la culture, c'est la promotion de la langue et de la culture française; ce sont elles qui sont menacées, ce sont elles qui disparaissent.

Ceci signifie le maintien de la minorité anglophone du Québec et un effort important pour doter les minorités francophones hors Québec d'institutions, de services et de traitement qui leur permettront de freiner l'assimilation et de vivre de façon convenable dans leur langue.

2. LES PEUPLES AUTOCHTONES

Un autre élément que nous considérons d'une grande importance est la question des autochtones canadiens. Il faudra bien qu'un jour le peuple canadien cesse de traiter en conquérant avec les peuples qui l'ont précédé sur ce territoire. Est-ce normal que les premiers

occupants n'aient rien eu à faire dans la fondation du pays? Est-ce normal que ce soit les premiers propriétaires qui jouissent des pires conditions de santé et d'éducation? Est-ce normal que les premiers occupants d'un pays si riche en soient aujourd'hui les plus pauvres? Est-ce normal qu'ils prennent 17 ans à conclure une entente sur les revendications territoriales que plusieurs jugent pourtant bien conservatrices? Est-ce normal qu'après les fiascos dans l'administration des affaires autochtones, qu'après les demandes répétées des autochtones de pouvoir gérer leur propre développement, qu'on soit encore si hésitant à reconnaître qu'une formule radicalement nouvelle s'impose?

3-LES FEMMES

L'égalité des sexes a été enchâssée en 1982. Il demeure cependant que cette notion absolument fondamentale au tissu social canadien ne pourra se concrétiser que par un engagement concerté de la part de nos gouvernements dans certains secteurs-clés, tels le traitement salarial et les politiques de garderie.

4- L'ACCESSION DES TERRITOIRES AU STATUT DE PROVINCES

Un dernier élément de la proposition McKenna qui nous touche de près c'est celui du pouvoir exclusif du fédéral de créer des nouvelles provinces. L'entente Meech requiert l'accord unanime des provinces pour créer une nouvelle province. Il prévoit même au paragraphe 41 (h) une modalité de parcelllement des territoires.

Ceci nous semble totalement inacceptable. Nous croyons d'abord que l'intégrité des frontières des territoires ne doit pas faire l'objet de remises en question. Pour ce qui est de l'accession des territoires au statut de province, nous croyons qu'il y a des précédents avec le Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan.

Lorsque les habitants des territoires auront la conviction qu'ils sont prêts à accéder au statut de province, nous croyons qu'il leur revient, de concert avec le gouvernement fédéral, d'en discuter les modalités et de prendre leur décision.

Entre temps nous pensons qu'il devrait y avoir 13 chaises, et non pas 11, autour de la table des conférences des chefs de gouvernements canadiens.

OFFRE D'EMPLOI

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'un.e

SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE/DACTYLO

Sous l'autorité de la secrétaire de direction, la personne embauchée sera responsable de:

- la réception, l'acheminement des appels téléphoniques;
- l'accueil des visiteurs au bureau;
- le classement du courrier;
- s'occuper de la réception et des envois postaux;
- tenir à jour un inventaire du matériel de bureau et faire les achats; et autres tâches demandées.

Qualifications requises

Avoir obtenu un diplôme dans le domaine du secrétariat et/ou posséder une expérience pertinente.

Etre dynamique et aimer le travail.

Salaire à discuter.

Date d'entrée en fonction: le 16 juillet.

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 mai à l'attention de Marcelle Dubé.

Association franco-yukonnaise
C.P. 5205,
Whitehorse, Yukon
Y1A 4Z1

L'environnement, c'est notre responsabilité!

Éditorial

La Loi sur l'éducation fait l'unanimité

Le gouvernement néo-démocrate vient de faire à la communauté franco-yukonnaise, un cadeau qui dépasse bien des espoirs: une loi avant-gardiste qui tente honnêtement de mettre la discrimination au rencart. La nouvelle loi sur l'éducation accorde clairement les mêmes droits, en ce qui a trait à l'éducation, à toutes les Yukonaises et à tous les Yukonnais: que l'on parle anglais, que l'on soit catholique, que l'on fasse partie de la confrérie francophone ou autochtone, tous nos enfants pourront recevoir une éducation de qualité. Il faudrait être de mauvaise foi pour nier les bonnes intentions de cette nouvelle loi. Elle témoigne avant tout de l'ouverture d'esprit du gouvernement territorial et de la sagesse de son plan de consultation. Dans la conjoncture nationale actuelle, on aurait pu craindre qu'une brise malsaine ne se rende jusqu'ici! Plus près de nous on appréhendait la réaction de l'opposition conservatrice souvent prompte à la critique. Les conservateurs s'étaient jadis farouchement opposés à la création d'une école française: 1^{ère} lecture, 2^e lecture, 3^e lecture: rien, pas un mot. Qu'il est doux d'être calmement fier de ses appartenan-

ces, doux de mettre en veilleuse pour un jour ou deux, le sentiment d'urgence et de fébrilité qui nous habite tous, parce qu'on est minoritaire.

Le défi qui nous attend est de taille mais combien ennivrant! D'ici deux ans, nous pourrions avoir notre propre commission scolaire et gérer nos propres affaires. Il faudra la bâtir cette commission, il faudra se "civiliser" un peu, il faudra être à l'écoute de notre voix collective et savoir ce que l'on veut. Il faudra apprendre les règles du jeu et ne pas tricher. Il faudra se "professionnaliser" reconnaître les forces au sein de la communauté, apprendre à se parler encore plus. La Loi sur l'éducation pourrait prouver, dans un futur plus rapproché qu'on ne le croit, qu'avec les bons outils nous pouvons commencer à penser sérieusement à notre survivance.

La gestion de nos lendemains nous confère un statut de majoritaire dans le domaine de l'éducation. Quel meilleur exemple à offrir à notre jeunesse que celle d'une communauté bien organisée qui fonctionne dans SA langue, dans SES institutions!

Cécile Girard

Courrier

Les audiences de la Commission parlementaire sur la proposition McKenna ont été télédiffusées. A ce sujet, une lettre parue dans la chronique «Le courrier» du journal québécois Le Devoir, (édition du lundi 7 mai) vaut la peine d'être publiée, en la lisant vous comprendrez vite pourquoi! La lettre signée de Paule Daveluy s'intitulait "Franco-yukonnais (sic) bouleversants":

Le samedi 21 avril, vers 2h30, j'ai saisi au vol un segment de la télédiffusion du Comité spécial sur l'entente du lac Meech.

Les Franco-Yukonnais (sic) y donnaient leur version de la dualité canadienne et de leur quotidien de francophones noyés dans une mer d'anglophones (627 personnes; 2.7% de la population).

Ils étaient trois, à rendre témoignage: une femme, deux hommes; très beaux, tous les trois; émouvants de naturel, de dignité. Et quelle belle langue ils parlaient!

Ils contaient sans pathos, la pathétique histoire de leur lutte pour la survie de leur culture. Le Cid, Rodrigue, Rolland, parlaient par leurs voix.

Ils étaient-Jeanne Beaudoin, présidente et ses acolytes-des drapeaux claquant au vent, en dépit des tempêtes, comme ces fanions déchirés de l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris. Des gens qui se tenaient debout.

Et quand André Ouellette s'est saisi de la tribune qui lui était offerte pour leur donner un croc-en-jambe et qu'il leur a demandé ce qu'ils pensaient de la loi 178 (meaning «on brime la minorité anglophone, au Québec!») la présidente a répliqué du tac au tac: «Il n'y a, au Yukon qu'une seule affiche rédigée en français, la nôtre; qu'une loi 178 s'avère désirable serait pour nous extraordinaire!»

Ces trois personnes ont, à ce qu'il me semble, donné au Canada tout entier et, en particulier aux Québécois une leçon de courage.



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

La moitié des feux de forêt du Yukon sont causés par la négligence

- * Assurez-vous que vos cigarettes et vos allumettes sont bien éteintes.
- * Construisez un petit feu de camp, loin des broussailles et des arbres.

Si vous découvrez un incendie, composez "0" et demandez le zénith 5555, ou utilisez le canal d'urgence 9 sur la radio BP.

Canada

La voix française de la dernière frontière

L'Aurore boréale

L'Aurore boréale est publié par l'Association des Franco-yukonnais
Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse, et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale, C.P. 5205, Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1

Tél.: (403) 667-2931 Télécopieur: (403) 668-3511

Le tirage du journal est de 1,000 exemplaires.

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat

L'Aurore boréale est membre en probation de l'Association de la presse francophone

Parlez à votre journal!

Vous avez des choses à dire? Profitez de la tribune que vous offre l'Aurore! Vous n'êtes pas d'accord avec la façon dont se passent certaines choses dans votre communauté, vous êtes enchantés de la position adoptée par certains partis politiques, faites-le savoir sur la place publique.

Les lettres doivent être signées et ne doivent pas être sujettes au libelle diffamatoire. Nous nous réservons le droit de raccourcir les textes.

Ecrivez à : **Lettre à l'éditeur, l'Aurore boréale**
C.P. 5205, Whitehorse (Yukon)
Y1A 4Z1

Fenêtre ouverte

SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY

Mot de la présidente

Durant le mois qui vient de s'écouler, un des événements majeurs à l'AFY, fut la présentation que nous avons faite au nom de la francophonie yukonnaise devant le comité parlementaire sur l'entente du Lac Meech (Vous en avez tous reçu une copie).

En outre, le bureau de direction a connu un grand remue-ménage printanier. **Christian Gill** s'est senti en mal de nouveau et a laissé le secteur de l'éducation pour aller explorer du côté des services de santé en français. **Hélène Saint-Onge** a pris la relève au secteur éducation. **Denise Beauchamp**, pour sa part, a choisi d'approfondir le dossier des communications et devient directrice-adjointe dans ce secteur.

Lors de sa réunion mensuelle d'avril, le bureau de direction a eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les revendications territoriales des Premières Nations du Yukon. La présentation de M. Ed Schultz, du Council for Yukon Indians fut très éclairante à ce sujet et nous a rapproché de la réalité des autochtones d'ici. J'ai aussi rencontré, le 3 mai, **Mme Judy Gingell**, présidente du CYI. Elle reconnaît comme nous l'importance que revêt la collaboration de nos deux organisations.

Cet effort de rapprochement se poursuit. **M. François Boileau**, étudiant à l'Université d'Ottawa, a été engagé afin d'étudier la situation des autochtones au Yukon.

Un important sondage est en voie d'être préparé pour jauger les perceptions et les besoins de la communauté franco-yukonnaise. Nous sommes actuellement en pleine négociation avec le Secrétariat d'Etat pour faire approuver le financement de sa mise en oeuvre.

Les 3 délégués de l'AFY à l'assemblée générale annuelle de la FFHQ sont **Hélène Saint-Onge**, directrice à l'éducation, **Daniel Poirier**, vice-président attiré au dossier autochtone et **Jeanne Beaudoin**, présidente. La réunion se déroulera à Vancouver les 15-16 et 17 juin prochain dans le cadre de l'ouverture officielle de la maison de la francophonie.

Attention! Crise linguistique!

Trois articles paraîtront dans le Yukon News, respectivement les 1er, 8 et 15 juin prochains pour aborder cette question. Au menu:

1. Les coûts du bilinguisme, sa valeur, ses avantages
2. L'image globale des minorités de langues officielles, francophones hors Québec et Anglo-Québécois.
3. Le profil de la communauté franco-yukonnaise, ses aspirations et ses besoins.

A ne pas manquer!
A la prochaine,

Jeanne Beaudoin

Des services en français naturellement

Rino Ouellet

Au comité consultatif, première ronde terminée.

En effet lors de sa réunion du 18 avril, le comité consultatif a approuvé le rapport final de la première ronde. Il s'agissait d'identifier, à partir des priorités de la communauté francophone, les services du gouvernement du Yukon qu'il conviendrait d'offrir en français. Ce rapport sera sous peu envoyé au Premier Ministre du Yukon.

La deuxième étape du travail du comité consistera à étudier comment ces services seront offerts. Il sera alors question de traduction de formulaires et de documents, d'affichage bilingue, de personnel

Secteur éducation

Marc Gignac

Au cours du mois d'avril, la SPFY a participé à une réunion de concertation avec entre autres les directions des écoles **Emilie-Tremblay** et **Whitehorse Elementary** ainsi que la direction de la Garderie afin de connaître leurs attentes en ce qui regarde le soutien que pourrait apporter l'AFY et la SPFY dans l'organisation et le déroulement d'activités diverses. Ce type de concertation devrait nous permettre de mieux planifier les activités pour la prochaine année et ainsi améliorer la qualité des servi-

requis pour offrir les services en français, de plan d'information, etc. Rappelons que la loi exige que les services en français soient disponibles dès le 1er janvier 1993.

Pour qu'on nous accueille dans notre langue.

Les ministères fédéraux ont l'obligation de servir leurs clients dans les deux langues officielles. Et le service, ça commence à la réception. Nous avons le droit d'être salué dans les deux langues officielles et cette salutation bilingue devrait signifier qu'on peut nous servir dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

C'est pourquoi j'ai proposé aux chefs de départements des ministères fédéraux, des sessions de formation pour leurs réceptionnistes. Ceci leur permettrait d'accueillir amicalement le public, en anglais et en français. Les demandes de service en français pourront

ces offerts aux enfants.

Nous avons également suivi de très près le dépôt du projet de loi en éducation le 24 avril dernier. D'après nous, ce projet répond bien aux besoins et attentes de la communauté franco-yukonnaise.

Au cours du mois d'avril nous avons également diffusé un questionnaire auprès des parents d'élèves d'Emilie-Tremblay, afin de déterminer si la demande était assez forte pour justifier à nouveau cette année la tenue d'un camp de jour en français. A date les réponses sont une indication positive. Nous élaborerons

ensuite être dirigées de façon prompt et efficace à des employés bilingues.

Histoire d'Histoire

Le projet du livre d'histoire commence maintenant à prendre corps. Les trois premiers chapitres sont maintenant rédigés. On y situe le Yukon dans le contexte de l'histoire canadienne. On en est maintenant à la veille de la ruée vers l'or. On s'attend à ce que cette partie soit terminée à la fin juin et remise au bureau de direction de l'AFY. Une traduction anglaise est prévue afin que tous les Yukonnais puissent acquérir une meilleure connaissance de notre histoire.

Trois conseillers, le Père Tanguay, Louis Blais et Jeanne Beaudoin, collaborent avec l'historienne Renée Laroche afin que le livre soit une juste image de l'histoire des Franco-Yukonnais.

donc un projet dans les jours qui viennent. Au cours du mois de mai, il y aura également une activité organisée dans le cadre de la Semaine Canada en Forme pour les élèves des écoles **Emilie-Tremblay** et **Whitehorse Elementary**.

J'accompagnerai en outre les étudiants et étudiantes de la classe de 5e et 6e année d'E-T au cours de leur voyage culturel à Vancouver. Je participerai à l'assemblée générale annuelle de la Commission nationale des parents francophones.

Devenez membre de l'Association franco-yukonnaise!
Plaisir garanti ou argent remis

Nom: _____

Adresse: _____

Retourner à :
AFY
C.P. 5205
Whitehorse, Yukon
Y1A 4S2

Secteur socio-culturel

Carole Trottier

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de travailler à l'élaboration de différentes activités.

La Fête du Canada

Une demande de subvention pour la célébration de la Fête du Canada a été déposée au bureau du Secrétariat d'Etat à Whitehorse et est présentement à l'étude. Si tout va bien, l'AFY tiendra une série d'activités au Parc Rotary, le 1er juillet.

Salle communautaire

Les activités qui se déroulent à la salle connaissent une popularité considérable. Une vingtaine d'aventurières et d'aventuriers ont l'intention de

faire ensemble la randonnée historique de la Chilkoot.

Logo

Un concours pour trouver un nouveau logo pour l'AFY est maintenant ouvert aux artistes d'ici. Le concours a d'abord été ouvert aux élèves de l'école **Emilie-Tremblay**. Un jury a sélectionné trois oeuvres d'enfants, oeuvres dont les artistes devront s'inspirer.

Encan et danse

L'AFY est heureuse d'avoir collaboré avec l'école **Emilie-Tremblay** pour organiser l'encan et la danse du 4 mai. Selon les dernières nouvelles, il semblerait que la levée de fonds a dépassé toute attente. L'argent recueilli servira à défrayer une partie du voyage à Vancouver des élèves de la classe

de **Lise Peace**. Un gros merci à **France Bernier** notre discjockey qui nous a fait bouger, virevolter et danser pendant des heures de temps. Une soirée amusante et bien appréciée par toutes les personnes présentes.

Distribution du matériel culturel français

Une quinzaine de vidéocassettes françaises viennent d'arriver à **First Choice Video**. Ces nouveautés s'adressent principalement aux enfants; vous y trouverez toute la série «La bande à Ovide» et aussi quelques films tirés de la série «Contes pour tous»

Rencontres

Et enfin, bonne nouvelle pour les animateurs, animatrices, auditeurs et auditrices de l'émission «Rencontres», la

station de radio CBC attend 88 nouveaux albums de musique française, ça promet!!

J'ai aussi participé à une rencontre regroupant des intervenants de l'école **Emilie-Tremblay**, du Centre français, du journal **L'Aurore boréale**, de l'immersion, de **La Garderie** et de la **SPFY**. Cette rencontre a servi à planifier d'un calendrier d'activités socio-culturelles scolaires et para-scolaires pour l'année 90/91. Ce fut une rencontre très enrichissante.



♦ François Boileau

Le défi d'un été ou quand l'été nous défie...

Cécile Girard

Un nouveau visage est apparu depuis peu dans les parages AFYliens. François Boileau, étudiant en droit à l'Université d'Ottawa passera les quatre prochains mois à Whitehorse.

François a été embauché par

l'Association franco-yukonnaise, dans le cadre du programme «défi 90» et il effectuera une étude sur la situation des autochtones du Yukon, leur histoire, leurs aspirations et leurs organisations. Dans la même foulée il explorera les possibilités de rapprochement entre les communautés franco-

phones et autochtones. Il est question que les résultats de l'étude fasse l'objet d'un atelier sur les relations autochtones-francophones à la prochaine assemblée générale de l'AFY. "C'est un projet super intéressant qui me permettra de mettre en commun mes connaissances théoriques" déclare-t-il. Il possède un certificat en histoire et un baccalauréat en sciences politiques. «D'autre part, c'est pour moi un excellent début de carrière, poursuit-il, puisque j'aimerais dans l'avenir étudier plus profondément les relations entre l'individu et l'Etat». Très impliqué dans les activités paras-

colaires universitaires, il agit en tant que juge en chef de la Cour de l'Université d'Ottawa. Cette cour est un tribunal administratif qui n'a aucun pouvoir réel, explique François, « nous traitons de contestation d'élections étudiantes ou de cas entre l'administration et les étudiants». C'est cependant une expérience extraordinaire et j'aime vraiment ça. Il écrit aussi à l'occasion pour le journal étudiant.

Pince-sans-rire, il déclare que plusieurs de ses amis ne croyaient pas qu'il venait réellement travaillé pour une association francophone: «On m'a demandé d'envoyer des pho-

tos de banque et du Père Noël!»

Le jeune homme est du type «débrouillard» puisqu'il a déjà surmonté la crise du logement qui décourage trop souvent les nouveaux arrivés. Cependant, incrédule comme tous les nouveaux arrivés il attend pour le croire, de voir fonctionner un de nos fameux aspirateurs au propane!

Une magnifique photo faisant foi qu'il est bien fait de sa personne devait accompagner ce texte, mais elle a mystérieusement disparu! Elle sera publiée à coup sûr, le mois prochain!

SIDA

Vous risquez d'attraper le SIDA si vous

- avez des relations sexuelles à hauts risques
- partagez des seringues pour injection intraveineuse

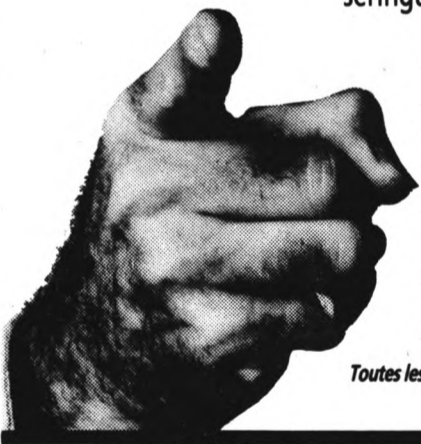
Ne prenez pas de chance avec votre vie!

- utilisez un condom chaque fois que vous avez des relations sexuelles
- Ne partagez aucune seringue.

Pour plus d'information sur le SIDA et la façon de vous en protéger, appelez le numéro sans frais: 1-800-661-0507 ou le Programme du Yukon sur le SIDA: 668-4465

Toutes les demandes sont confidentielles.

Ça
pourrait
vous
arriver!



dé coupez et épargnez ✂

Calendrier scolaire du Yukon 1990-91

La rentrée scolaire	4 septembre
Dernier jour des classes (1990)	21 décembre
Début des classes (1991)	7 janvier
Dernier jour de classe avant le congé d'hiver	15 mars
Début des classes	25 mars
Fermeture des écoles	25 juin

Les journées suivantes sont des congés statutaires:
l'Action de Grâce (8 octobre),
Jour du Souvenir (12 novembre),
Jour d'Héritage (22 février), Vendredi Saint (29 mars),
Lundi de Pâques (1 avril), Fête de la Reine (20 mai).

Yukon
Education

Quand on se décide à mettre la main à la pâte.

Shannon Dunne avait décidé de prendre les choses en main. C'est pourquoi elle s'est inscrite au séminaire "Comment lancer votre entreprise" de la Banque fédérale de développement.

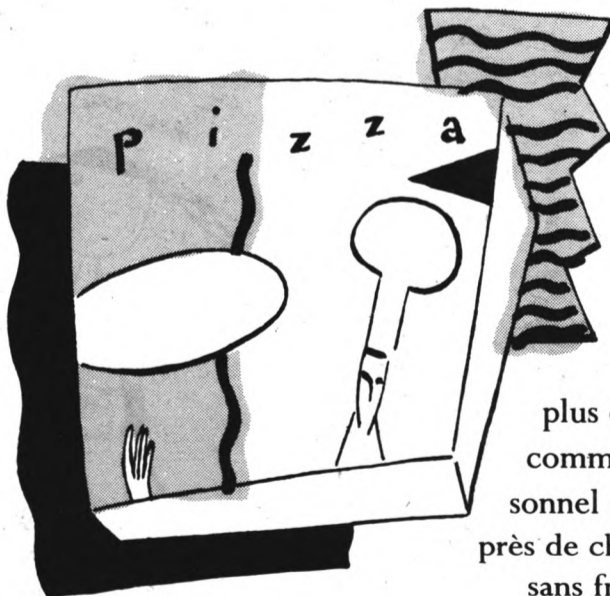


Aujourd'hui, une dizaine de franchises Pizzanne's principalement dans la région de Winnipeg vendent ses pizzas à cuire à la maison, moins de trois ans après que Shannon et son beau-frère eurent refermé la boîte sur leur première pizza. Et Shannon estime que le séminaire de la BFD lui a permis de partir du bon pied...

En plus d'assurer des services de formation, la BFD aide les PME à obtenir du financement d'autres institutions. Elle offre également du capital de risque, des prêts, des cautionnements

de prêts ainsi que des services de consultation et de planification. Ces services offerts aux PME dans votre localité viennent s'ajouter à ceux du secteur privé. Pour

plus de renseignements, communiquez avec le personnel de la succursale la plus près de chez vous ou téléphonez sans frais au 1 800 361-2126.



Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

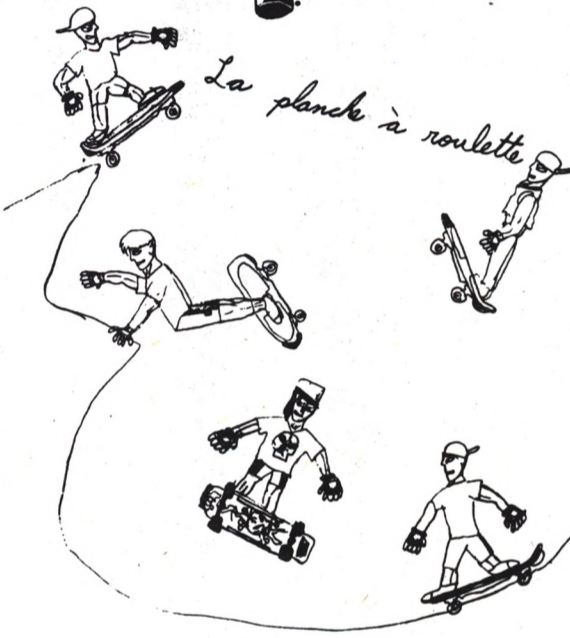
Production jeunesse

Les sports
 Soyons en forme
 Partons pour jouer au soccer
 Ou on pourrait jouer au hockey
 Rangez l'équipement
 Toi et moi, jouons au tennis
 Soyons heureux
 parce que c'est le mois des sports

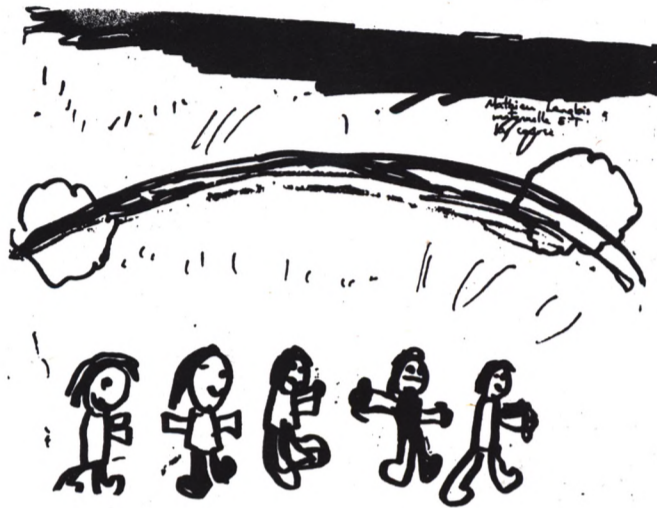
Edward Racine
 7e année Emilie-Tremblay



Les sports



Caleb Basnett
 3e année W.E.S., immersion



Mathieu Langlois
 Maternelle Émilie-Tremblay



Mélanie
 5e année Émilie-Tremblay



Adriane Enns
 3e année W.E.S. immersion



Robyn Dugas
 3e année W.E.S., immersion



Vanessa
 3e année W.E.S. immersion



Nicole Rondeau
 3e année W.E.S. immersion

La production de ces pages est rendue possible grâce à l'aide financière du Centre français, ministère de l'éducation, Yukon

sports

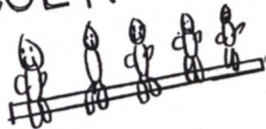
L'Aurore boréale Vendredi, 18 mai 1990 7



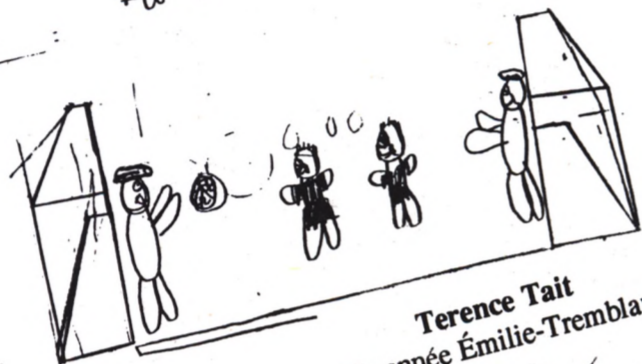
Dominique S.-Albert
4e année Émilie-Tremblay



SOCCER



Terence Tait
4e année Émilie-Tremblay



Les gagnants du mois

Mathieu Langlois
Maternelle Émilie-Tremblay

Caleb Basnett
3e année W.E.S., immersion

Denis Lacroix
6e année Émilie-Tremblay

Edward Racine
7e année Émilie-Tremblay



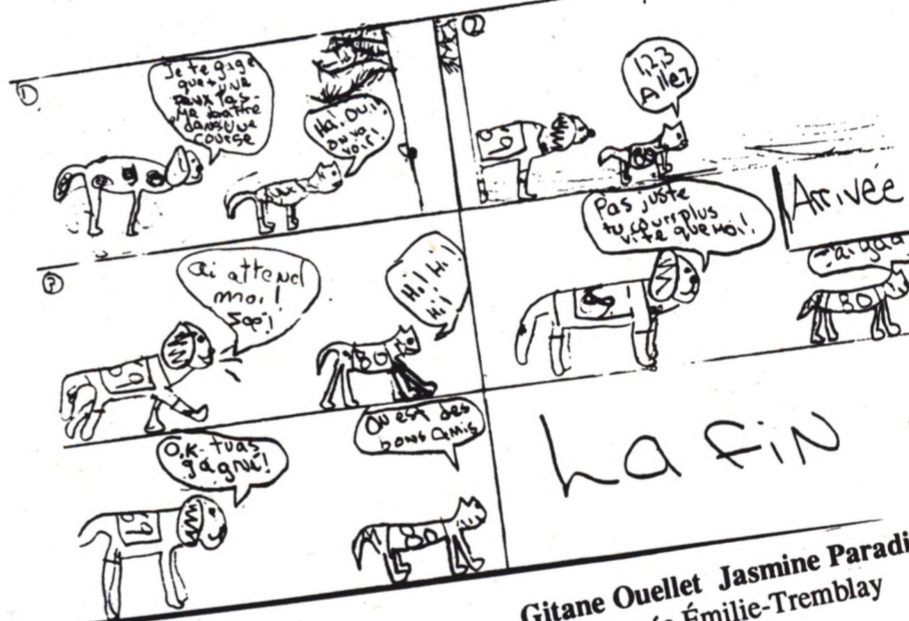
nie
e-Tremblay



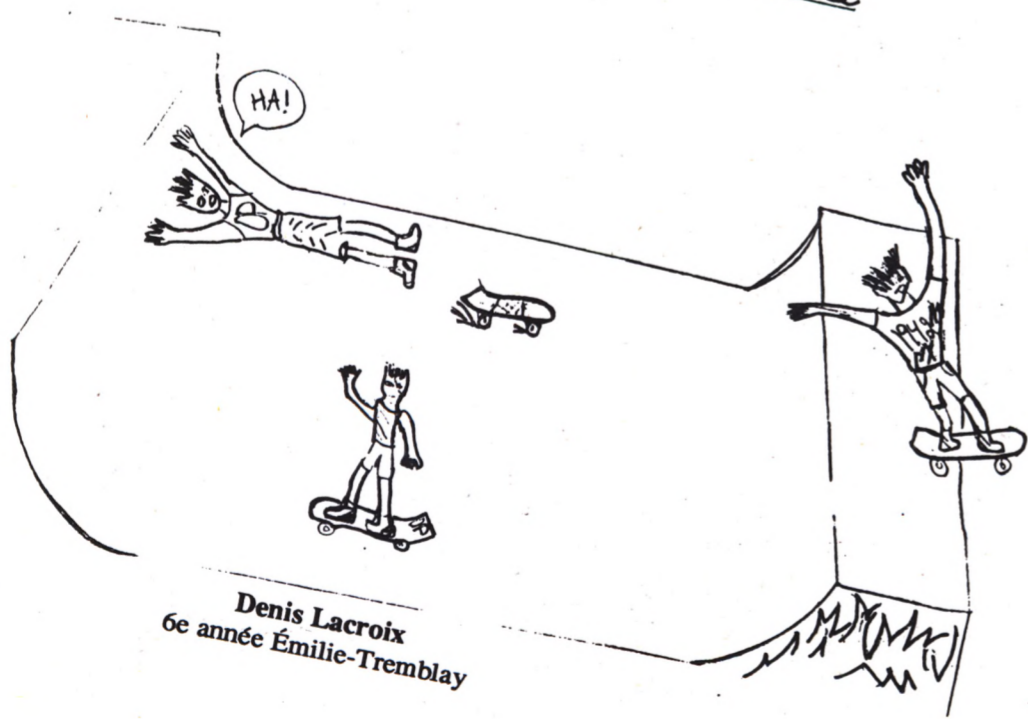
Joëlle Hatton
3e année W.E.S. immersion

la planche à roulette

Zoé et pou à la
course



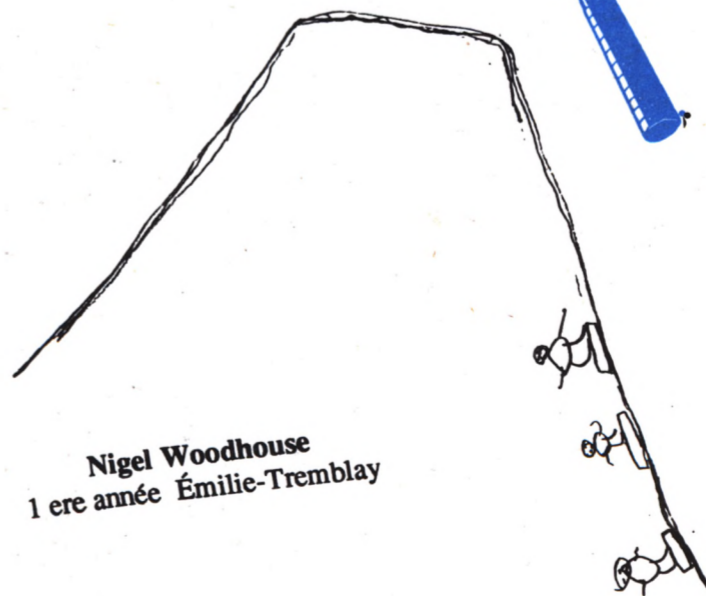
Gitane Ouellet Jasmine Paradis
4e année Émilie-Tremblay



Denis Lacroix
6e année Émilie-Tremblay



Nigel Woodhouse
1ere année Émilie-Tremblay



◆ Histoire

La traversée bouleversante des rapides de Whitehorse

Renée Laroche

Les journaux du début du siècle sont une source inestimable de renseignements sur le vécu des francophones de l'époque.

Ainsi le *Dawson Daily News* du 5 août 1899 raconte un fait plaçant un francophone sur le podium de la gloire, une gloire bien durement gagnée! Saviez-vous que c'est à un francophone que revient l'honneur d'avoir survécu le premier à la traversée à la nage des rapides de Whitehorse. Cet acte était à l'époque considéré comme impossible à réaliser. Léon Liard, un Canadien-français ne traversera cependant pas les rapides pour battre des re-

cords sportifs, il le fera pour sauver sa vie!

Liard, accompagné de deux autres francophones Eugène Barbin et Ben Esthier, descendaient le fleuve Yukon sur un radeau. En route vers Dawson, ils étaient sur leurs gardes à l'approche des rapides de Whitehorse. La traversée du Canyon leur avait fait reconnaître et craindre les dangers souvent invisibles des eaux tumultueuses.

Rendus près des eaux tourbillonnantes, il virent devant eux le panneau installé par la police montée, panneau sur lequel on pouvait lire l'avertissement suivant «Danger Whitehorse Rapids» Les trois hommes tentent alors de se diriger vers la rive mais le

courant les en empêche et pousse leur embarcation dans les rapides. Le radeau chavire malgré leurs efforts pour le maintenir à flot. Liard se met à nager pendant que Barbin et Esthier s'accrochent à l'esquif.

Bien qu'excellent nageur, Liard n'arrête pas de disparaître sous les vagues. Les gens qui sont sur les rives suivent l'aventure en retenant leur souffle. Après une lutte désespérée contre le courant, l'athlète improvisé atteint finalement la rive gauche près du bateau-vapeur "Columbian". Plusieurs mains se tendent pour l'aider à se hisser sur la rive. Les gens l'amènent sous la tente et lui prêtent des vêtements secs. Barbin et Esthier quant à eux, réussissent aussi à se rendre sur

la rive près du bateau. Le commissaire de bord du vapeur, témoin de l'aventure, a pitié de ces pauvres hommes qui ont tout perdu dans les flots du fleuve. Il leur offre un billet gratuit en bateau jusqu'à Dawson.

L'histoire qui aurait pu être tragique, se termine en beauté

puisqu'après avoir été secouru par le commissaire de bord les trois compagnons reçoivent gîte et nourriture dans un restaurant français situé sur la 3e avenue à Dawson.

Références: Dawson Daily News, 5/8/1899, vol. 6e

G O U V E R N E M E N T D U C A N A D A



L'environnement à l'heure de la concertation.

Nous comprenons tous l'importance de l'environnement; pour chacun de nous, pour nos enfants, mais plus encore, pour leur avenir.

Voilà précisément pourquoi une vaste consultation s'impose, auprès de tous les Canadiens intéressés, avant que soient définies les politiques qui traiteront des questions de l'environnement.

Notre première étape dans ce processus vise à vous sensibiliser à l'éventail des préoccupations considérées dans l'élaboration du Plan Vert.

Pour s'attaquer aux problèmes environnementaux du Nord Canada la Stratégie fédérale pour l'environnement arctique qu'on est à préparer, fera partie intégrante du Plan Vert. La contribution des résidents nordiques sera des plus importantes dans l'élaboration de l'avenir environnemental de cette région.

Pour vous renseigner sur les sujets propres à votre région, nous vous invitons à venir nous rencontrer, à l'heure qui vous convient, à la prochaine séance d'information:

Town Hall, Gold Rush Inn,
411 Main Street, Whitehorse,
de midi à 20 hre,
le 22 mai 1990

Tro Chu Tin Hall,
1214 Front Street, Dawson City,
de midi à 20 hre,
le 24 mai 1990

Des exemplaires de "L'environnement à l'heure de la concertation", sont disponibles dans toutes les bibliothèques communautaires du Yukon. Pour obtenir plus d'information sur la Stratégie fédérale pour l'environnement arctique, appelez Affaires Indiennes et du Nord Canada, frais virés à:

(403) 667-3146

(Pour toute information sur le Plan Vert au Canada, appelez Environnement Canada, sans frais à: 1-800-665-2001)

Les dates et lieux de ces séances peuvent être modifiés.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Décisions

Décision 90-0422. **The Shakwak Valley Community Club, Haines Junction (T.Y.), Ross River Broadcasting Society, Ross River (T. Y.) Burwash Landing Broadcasting Society, Burwash Landing (T.Y.) Carcross Tlingit Society, Carcross (T.Y.)** Approuvé- Renouvellement des licences de radiodiffusion de CHHJ-FM Haines Junction, VF2035 Ross River, VF2024 Burwash Landing et BF2039 Carcross du 1er octobre 1990 au 31 août 1992. **Où puis-je lire les documents du C.R.T.C.** Les documents du C. R. T. C. et dans la section références des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C. R. T. C. en rejoignant le conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283 6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Offre d'emploi

CAMP D'ÉTÉ

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'une personne responsable du déroulement d'un camp de jour.

Qualités requises

Expérience auprès des enfants

Esprit d'initiative

Dynamisme

Durée du contrat: approximativement de juillet à la mi-août

Salaire à discuter

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Marc Gignac à l'Association franco-yukonnaise

tél.: 668-2663

Date limite 1er juin

INSCRIPTION CAMP D'ÉTÉ

L'Association franco-yukonnaise est heureuse d'inviter les enfants ayant le droit et l'âge d'être inscrits à l'école Émilie-Tremblay (maternelle à 6e année) à participer à un camp d'été

Le camp se déroulera du lundi au vendredi de 8h à 17h.
Durée: 4 semaines

Les personnes intéressées à inscrire leur.s enfant.s doivent communiquer avec Marc Gignac au 668-2663 ou se présenter aux bureaux de l'Association franco-yukonnaise au 302 Strickland, à Whitehorse.

C'est la loi

L'alcool au volant

Normand Vaillancourt

Le nombre croissant d'accidents sur nos routes causés par la consommation d'alcool a entraîné inexorablement des amendements au Code criminel au chapitre des peines sanctionnant ce type de comportement. La loi prévoit des peines minimales pour l'infraction de conduite d'un véhicule moteur avec facultés affaiblies. L'accusé qui fait face pour la première fois à une telle accusation se voit passible d'une amende minimale de 300 \$ et d'une suspension du droit de conduire un véhicule moteur, où que ce soit au Canada, pour une durée minimale de trois mois. Pour une deuxième infraction, la peine minimale est de 14 jours d'emprisonnement

et une suspension de 6 mois, tandis que pour toute autre infraction subséquente, le terme minimale d'emprisonnement devient 90 jours, avec suspension minimale d'un an. Si la conduite d'un véhicule moteur avec facultés affaiblies cause des lésions corporelles ou la mort, la peine maximale dans ces cas sera respectivement un emprisonnement de 10 et 14 ans.

Le code criminel prohibe, non seulement la conduite d'un véhicule moteur avec les facultés affaiblies, mais également toute opération d'un aéronef, de matériel ferroviaire ou d'un bateau dans les mêmes conditions. Quant à la suspension du droit de conduire un véhicule moteur ou tout autre moyen de transport, soulignons qu'elle ne peut être

conditionnelle, à savoir que la Cour ne peut permettre à une personne pendant la durée de la suspension, d'utiliser son véhicule dans le but de se rendre à son travail ou pour subir des traitements médicaux. La Cour exige, après sentence, que l'accusé rende son permis de conduire pour confiscation. L'accusé devra, au terme de sa suspension, s'adresser au Bureau des véhicules automobiles pour obtenir à nouveau le droit de conduire un véhicule.

Tout policier qui a des raisons de soupçonner la présence d'alcool dans l'organisme d'une personne qui conduit ou qui a la garde et le contrôle d'un véhicule moteur peut lui demander de soumettre un échantillon d'haleine dans un appareil de détection approuvé. Les soupçons du policier, à ce stade,

sont surtout basés sur l'haleine du conducteur, la manière dont il s'exprime, ses yeux, sa démarche, etc. L'échantillon d'haleine est donnée dans un appareil (A.L.E.R.T. Device) sur les lieux de l'incident, habituellement dans l'auto du policier. Le défaut ou le refus de fournir cet échantillon d'haleine, d'obtempérer à l'ordre du policier, est une offense criminelle entraînant la même sanction que l'infraction substantielle de conduite avec facultés affaiblies. L'instrument A.L.E.R.T. indique au policier s'il y a des motifs raisonnables de croire que le conducteur du véhicule moteur est en train ou a commis au cours des deux heures précédentes par suite d'absorption d'alcool une infraction de conduite d'un véhicule moteur avec les facultés affaiblies.

Si l'appareil A.L.E.R.T. enregistre un «fail» le policier ayant obtenu ses motifs raisonnables sur la simple base du résultat dudit appareil demandera au conducteur de la suivre au poste de police pour qu'il se soumette au test du «breathalyzer» par suite de la demande d'un policier constitue une infraction criminelle.

Le policier doit informer tout conducteur soupçonné de conduire avec facultés affaiblies de son droit à l'avocat. Ce même droit ne s'exercera que dès l'arrivée au poste de police. Un téléphone et une liste des numéros de téléphone d'avocats sont mis à la disposition du présumé contrevenant, avant même que celui-ci se soumette au test du «breathalyzer».

Si le résultat de ce test indique que le taux d'alcoolémie dépasse la norme légale, le contrevenant se verra servir par le policier une citation à comparaître en Cour. Ce document indiquera la date et l'heure de comparution à la Cour pour répondre aux accusations criminelles et au poste de police pour soumettre ses empreintes digitales. Par la même occasion, le policier servira au contrevenant une copie du certificat d'analyse indiquant les résultats du breathalyzer et signifiant que la poursuite a l'intention d'utiliser ce même certificat dans toute procédure judiciaire ultérieure. Si le policier négocie avec un récidiviste, celui-ci recevra un document l'informant que la poursuite pourra exercer sa discrétion de demander à la Cour une peine minimale plus sévère en raison de ses antécédents judiciaires.

Comme vous pouvez le constater, ces infractions ne sont pas prises à la légère par le Parlement, et la Cour territoriale du Yukon est très sévère dans ses sentences à cause de la présence trop constante de ces infractions devant nos tribunaux et dans chacune des communautés yukonnaises. La personne qui se risque à conduire avec facultés affaiblies prend également le risque de se voir arrêtée, détenue par les policiers, en plus de devoir subir un processus judiciaire long, stressant et coûteux à tous les points de vue.

Normand Vaillancourt est Procureur de la Couronne au ministère fédéral de la Justice, à Whitehorse.

La TPS ne devrait se répercuter sur les prix qu'une seule fois.

Ottawa (APF) : La Banque du Canada pense que la nouvelle taxe sur les produits et services qui entrera en vigueur le 1er janvier n'aura un impact direct sur les prix à la consommation que durant la première année d'application.

C'est ce qu'a affirmé le Gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, alors qu'il comparait devant le Comité sur la consommation, les corporations et l'administration gouvernementale chargé d'étudier les effets de la TPS sur les prix.

Selon M. Crow, la TPS qui entrera en vigueur en 1991 devrait entraîner une hausse des prix de 1.25 pour 100, ce qui confirme les prévisions du gouvernement conservateur. Cette hausse, a prévenu M. Crow, ne sera pas une raison suffisante pour accepter une inflation galopante.

En soi, la TPS ne fera pas monter les taux d'intérêt a répété à plusieurs reprises M. Crow aux membres du comité. «Ce n'est pas la TPS qui va faire monter les taux d'intérêt, mais un ensemble de facteurs». Parmi ces facteurs, il y a la tentation pour les syndicats de négocier des hausses salariales qui tiennent compte de la hausse

des prix provoquée par la nouvelle taxe. M. Crow reconnaît d'ailleurs qu'une hausse des prix pourrait déclencher une hausse des revendications salariales.

Le gouverneur de la Banque du Canada estime que la taxe aura une influence sur les mises en chantier qu'il y aura vraisemblablement une baisse des prix de certains biens de consommation «Les consommateurs vont reporter leurs achats en 1991, d'autres vont faire certains achats avant 1991».

Le Conference Board estime de son côté que les prix à la consommation devraient augmenter de 1.4 pour cent en 1991. Comme la Banque du Canada, le Board est d'avis que la hausse ne se fera sentir qu'en 1991, principalement à cause de la faiblesse de l'économie cette année, et l'année prochaine. On s'attend donc à ce que les producteurs éliminent complètement l'actuelle taxe de vente aux manufacturiers de 13.5 pour cent, pour ne refiler aux consommateurs que la nouvelle TPS de 7 pour cent. Lorsque le marché est faible, les entreprises tentent d'accroître leur marché en déclenchant une guerre de prix. Dans une

économie forte explique le Board, les producteurs auraient plutôt été tenté d'ajouter une partie de la taxe de 13.5 pour 100 dans le prix des produits de façon à augmenter leurs profits.

La pression de la TPS sur les salaires préoccupent le Conference Board. Déjà, on a négocié des augmentations salariales de 7 pour cent dans certaines entreprises, alors qu'on prévoyait que les hausses ne seraient que de 4 ou 5 pour 100. «On ne peut pas dire si la TPS y est pour quelque chose, mais il y a certainement des gens qui cherchent à se couvrir» a déclaré un porte-parole de l'organisme spécialisé dans les recherches et les analyses portant sur des questions économiques.



À vous de jouer.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Décision

Décision 90-0392. Northern Television Systems Ltd., Faro (T.Y.) APPROUVÉ- Renouvellement de la licence de l'entreprise de câblodistribution qui dessert Faro du 1er septembre 1990 au 31 août 1994. Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le conseil à Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111

Canada

◆ **Musique**

Marie-Denise Pelletier Inflammable

Avec **Premier Contact**, sa toute première production, Marie-Denise Pelletier m'avait franchement impressionné. Une bombe presque, dans un showbizz québécois qui commençait à peine à se faire un «lifting». Cette rousse flamboyante (que Cyndi Lauper aille se rhabiller!) avait tous les atouts pour mettre échec et mat les critiques blasés: une voix unique, des musiques à muscles dans le rythmé comme dans le grave, des textes qui se défendent et un look que se démarque. La production d'un vidéo-clip à partir de la chanson *En courant* s'ajoutait à la liste des jeunes mais intéressantes réalisations de la chanteuse.

Forte de cette première (et heureuse) tentative MDP récidive, un an à peine après la sortie de **Premier contact**, avec un nouvel album plus funky, plus «dance», intitulé **A l'état pur**. Un microsillon plus unifiée aussi, côté thématique où MDP se dit davantage à l'aise parce que plus proche d'elle-même dans le propos musical. Toutefois, à mes yeux de méchant critique ce second album,

bien qu'intéressant semble quelque peu inférieur au premier.

Pourtant, MDP explore - souvent en collaboration avec Normand Racicot, co-auteur des thèmes importants dans **A l'état pur**. Plusieurs chansons (pourquoi?, Je m'imagine) sont autant de cris du coeur lancés contre l'indifférence généralisée, contre l'absence d'humanisme dans nos sociétés. On y soulève également les toujours imminentes menaces de guerre, le manque d'amour, l'intolérance. On y exprime la laideur profonde d'un monde beau qu'en apparence. Ces propos teintés d'urgence rejoignent tout à fait ceux du dernier album de Daniel Balavoine (**Sauver l'amour**). Un album prémonitoire. D'ailleurs, MDP rend un hommage justifié au chanteur, mort prématurément, en reprenant *Tous les cris*, les S.O.S où la voix de la chanteuse dépasse le stade de la performance pour aller vers l'émotion vraie. L'emploi inspiré des percussions dans *Diamants Bleus* rappelle aussi la touche «Bala». Ces chansons réussies s'en opposent

d'autres, où paroles et musiques pourraient être interchangeables. Ça sent la recette, le Bc-bg musical, où les sujets traités se regroupent autour des trois «G»: G.Q. (la revue), Givenchy (le parfum) Geneva (le gin). Voir Kid kodak et limousine. Heureusement, l'humour atténue le côté snobinard de l'affaire, mais le malaise subsiste. Les musiques funky de ces chansons sont un peu passe-partout. La réalisation de cet album, bien produit au demeurant, a été confiée à Allan Katz et les arrangements sont de Carl Marsh. Du côté des musiciens, on retrouve les Montanaro, Cusson, Chip Fairly. The Franklin Horn Section se charge des cuivres.

Dans un autre ordre d'idée, soulignons que MDP est excellente en spectacle. Je le sais pour l'avoir vue lors du dernier Festival d'été de Québec où elle a démontré qu'elle alliait la fougue au sens de la scène.

Premier Contact m'avait donc emballé, car on pouvait y percevoir un talent certain, l'explosion d'une chanteuse flamboyante. **A l'état pur**, le second album, m'a plutôt refroidi. Mais je pense bien que la bombe est loin d'être désamorcée et qu'elle fera à nouveau sentir ses effets.

Ceci est un extrait de l'article de Mario-Luc Maltais, publié dans

Chansons d'aujourd'hui
Vol. 11 No1

Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

Beaucoup de mots francisés tirent leur origine de racines grecques. Vêtus de sons doux et charmants ils plaisent à l'oreille mais n'apportent qu'inquiétude et douleur aux personnes qui en sont affectées.

Trouvez la description sous la colonne alphabétique.

1-Anémie	A-crise de coeur douloureuse
2-Hernie	B-douleur de la région lombaire
3-Amnésie	C-perte de sang
4-Glycémie	D-douleur vive ressentie sur le trajet des nerfs
5-Angine	E-cancer du sang
6-Névralgie	F-appauvrissement du sang
7-Urémie	G-difficulté à voir de près.
8-Lombalgie	H-tumeur causée par la sortie d'un viscère
9-Leucémie	I-inflammation de la plèvre
10-Hémorragie	J-perte de mémoire
11-Pleurésie	K-présence de sucre dans le sang
12-Presbytie	L-intoxication du sang par l'urée

Recherche: paramnésie, allergie, hémoptysie, insomnie

Résultat: 9 à 12 de correct = excellent

6 à 9 de correct = bon

Sol. P.12



Office national des transports du Canada / National Transportation Agency of Canada

Ostashek outfitting Ltd.
Avis de demande de service aérien
no 90322 au rôle
Dossier no M4205-024-4 (0114)

Sous le couvert de la licence no 882293, Ostashek Outfitting Ltd. est autorisée à exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Kluane River (Territoire du Yukon) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A.

La licenciée demande maintenant à l'office l'autorisation d'utiliser également des aéronefs à voilure fixe du groupe C aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le 18 juin 1990. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres par courrier recommandé ou par messenger, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9, ou par télex 053-4254 ou 053-3615 ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à M.L. Dionne au (819) 953-8951

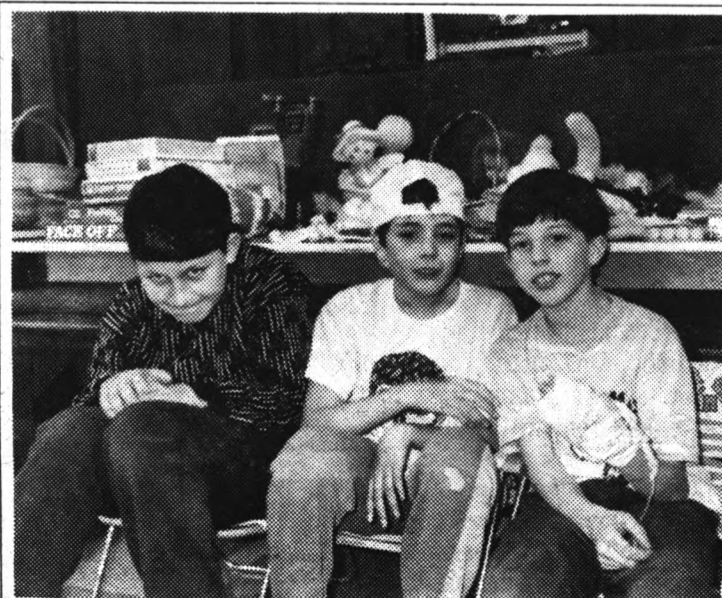
Canada

Histoire d'encan

Deux étudiantes de l'école *Émilie-Tremblay* nous raconte une soirée de levée de fonds.

L'encan c'était beaucoup de plaisir. Le travail dans la cuisine n'était pas pire. Pour arranger la salle il fallait plusieurs paires de mains pour aider.

La soirée était très comique avec les encanteurs Maurice Albert et Gérard Lécuyer. Ils



Stephen Janusaitis, Justin Tyzia et Denis Lacroix, semblent bien s'amuser à la soirée de l'encan.

ont vendu deux tabliers pour 250\$, un peu exagéré, oui? A la fin de la soirée il y a eu une danse très amusante. Un gros merci à l'AFY pour avoir organisé cette levée de fonds.

Sophie Ouellet

Je vais vous raconter comment cette soirée d'encan s'est passée. Je regarde l'horloge, il est deux heures pile, le temps est arrivé pour le moment tellement attendu. Mme Peace, mon professeur dit à la classe de s'habiller. Arrivés au CYO on

commence à placer les tables et les chaises. Après il faut placer les objets sur les tables de démonstration. Quatre heures, on doit faire des affiches on doit organiser la cantine etc. Chacun a une tâche différente. Quatre heures trente, il faut manger après ces heures d'ouvrage. Cinq heures, les gens commencent à arriver. Sept heures et quinze, l'encan peut commencer. On se bat pour les trésors. Qui va l'avoir?

Florence Paradis

Salut,

Je m'appelle Line Germain. Je vis à Saint-Louis-de-France dans la belle province du Québec. Voilà.

J'aimerais recevoir une ou plusieurs adresses pour la correspondance. Cela serait très intéressant. J'adore écrire

Merci à l'avance

Line Germain
592 Boul. Saint-Jean O.
Saint-Louis-de-France
P.Q.
G8T 1A1

Si le nord...

◆ Miettes de mémoire

Derniers pas vers Iskut, triomphe!

Jean-Paul Tanguay

Aux premières lueurs de l'aurore, je me sens bien; assuré d'atteindre le lac Iskut avant le souper, je me lance sur le sentier et cours pour demeurer à la tête de la caravane. Tout va bien, je monte doucement vers un nouveau plateau.

Tempête

Soudainement un brouillard dense envahit le ciel, une brume englobe la vallée et le vent du nord promène sur le pays des averses de neige de toutes formes et calibres. D'ordinaire une tempête si soudaine ne dure pas longtemps mais celle-ci persiste.

Je ralentis le pas, les chiens gagnent du terrain, je leur cède le chemin. Pour me garder du vent de face, je serre mes habits sur mon corps et avance mi-courbé. Graduellement, les muscles raidissent et les jointures refusent de plier. A trois heures, notre demi-noirceur s'intensifie. Je distingue à peine les traces du traîneau quand soudainement me voici tout près de lui. Les frères Dennis arrêtent. Je leur confie que j'ai déjà une bonne journée; ils admettent être fatigués eux aussi.

Décision

Près du lac Canyon, nous préparons le thé pour attendre les autres compagnons et sonder leurs opinions. Une colline nous protège des bourrasques; le feu, le thé chaud et une bouchée nous ravivent, nous écoutons le message des connaisseurs. Le village n'est qu'à six milles, mais au rythme de notre avance durant les dernières heures ça nous coûtera au moins quatre heures de peines et d'efforts dans la noirceur complète pour atteindre notre destination. Que faire? Les jeunes préfèrent camper ici, après un bon repas et une nuit tranquille, leurs chiens seront en meilleur état pour grimper la colline et tout ira mieux en plein jour. Personnellement, j'avoue que s'ils campent je resterai avec eux. "Parfait!" dit Kishkoosh, "je comprends mais j'ai hâte de me rendre à la maison. Ils ont sans doute besoin des provisions que j'apporte". Antoine consent à l'accompagner. Ils inspectent leurs traîneaux,

nous leur souhaitons un bon voyage et ils partent aussitôt. Nous les entendons crier à leurs chiens tout au long de la colline.

Camp

Le site est à l'abri du vent et presque prêt pour la nuit; nous ramassons quelques bûches de plus et prenons un souper léger. Comme il neige toujours, nous couvrons nos lits d'un canevas léger. Au moment de m'endormir, mon lit est déjà bien isolé avec quelques pouces de neige. Je me réchauffe bien vite et passe une nuit agréable et réconfortante.

Peu après sept heures, je me glisse hors de mon nid, réveille les charbons vivants et les ramène en foyer ardent. Le café fait son deuxième bouillon, le gruau est prêt. Le temps s'est éclairci, on peut voir à bonne distance et le vent est moins brûlant.

Visiteur matinal

Nous commençons à peine notre déjeuner quand les clochettes d'un traîneau à chiens tintinnabulent en haut de la colline. Un visiteur arrive. C'est Earl Pete avec son attelage de six chiens jeunes et fringants, les meilleurs du village! (D'après lui)

"Où vas-tu si tôt dans la

journée?"

"Ici même. Kishkoosh est arrivé tard hier soir et nous a dit que vous campiez ici. Je me suis offert à venir vous chercher. Les bonnes dames vous envoient du pain frais (bannique) pour déjeuner."

"Merci beaucoup, tu es juste à temps, assieds-toi et mange avec nous! Es-tu pressé?"

"Non, Non! Le seul but de mon voyage c'est de vous donner une promenade royale. les gens d'Iskut vous ont attendu tellement longtemps, ils veulent vous voir le plus tôt possible. Ils vont partir les feux de la mission et moi je ferai reposer les chiens."

Après une bonne jasette, je collectionne mes effets et nous levons le camp. J'étends mon sac à couchage au fond du traîneau, place les autres choses à l'avant et je m'encante en ayant soin de couvrir mon visage pour éviter le fouet et les égratignures des branches. Sur l'ordre de «Marche», nous partons à grande vitesse jusqu'au pied de la colline. Je veux alors monter la colline à pied.

"Non! Non! Vous n'êtes pas pesant." Rendus sur le terrain plat, nous volons littéralement sur les troncs tombés au travers du sentier, le traîneau monte aussi avec moi puis

revient délicatement sur la couche de neige récente.

Quand nous entrons dans l'enceinte de la bourgade, une fumée chaude à peine visible monte de la cheminée.

Surprise

Tout est tranquille autour, personne dehors. A peine arrêté devant la mission, la porte s'ouvre, les jeunes viennent chercher mes effets; le village entier, vieillards, adultes, enfants sont réunis pour me souhaiter la bienvenue, la bonne année et me serrer la main. La maison est propre, le plancher bien lavé, il fait chaud. Une odeur de nourriture savoureuse remplit la salle de classe; une grosse marmite de bouilli d'original nous attend avec de la bannique, de la graisse et du thé. Je ne m'attendais jamais à une si chaude réception.

Agapes.

Il est près de midi quand Sarah demande le silence et au nom de tous exprime sa joie de me voir enfin rendu au milieu d'eux puis elle me demande de bénir la nourriture. De nouveau, je remercie Earl pour sa grande promenade et tous les autres qui ont préparé cette fête de famille.

"Vous avez fait de ce jour, l'un des plus beaux de ma vie, un jour que je n'oublierai jamais." Comment pourrais-je témoigner ma gratitude pour cette réunion? Que pourrais-je dire? Merci beaucoup! Je vous aime beaucoup! je suis sûr que nous allons passer de bons moments ensemble, je vous promets de faire de mon mieux pour enseigner aux jeunes et vous aider de toutes les manières possible".

Viens voir le Québec!

Eh toi! tu as entre 15 à 18 ans, tu es francophone et tu es libre de ton temps au mois de juillet 1990, alors informe-toi sur le projet:

VIENS VOIR LE QUÉBEC!

Imagine: pendant 3 semaines, tu auras la chance de constater ce que c'est de vivre en milieu majoritairement français.

Il y aura des visites de lieux historiques, des tours de villes, des soirées au théâtre, des visites de musées, usines, commerces et j'en passe!

On te demande en retour de te faire ambassadeur ou ambassadrice de la culture française en nous racontant tes expériences et impressions. Alors si tu as démontré des qualités de chef dans ton milieu de vie et que tu as le désir de parfaire ta connaissance du fait français au Canada:

VIENS VOIR LE QUÉBEC!

Le transport par avion et les frais de séjour sont payés par le projet.

**Prends deux minutes et appelle
Marc Gignac de la Société des parents
francophones du Yukon (SPFY) 668-2663**



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Avis

Avis public CRTC 1990-46. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: **RENOUVELLEMENT DE LICENCES D'ENTREPRISE D'ÉMISSION DE RADIODIFFUSION EXPIRANT EN 1990** Le Conseil annonce par la présente qu'il a reçu des demandes de renouvellement de licence des entreprises d'émission de radiodiffusion suivantes, échéant le 31 août 1990 ou le 30 septembre 1990, selon le cas, et qu'il se propose de les renouveler sous réserve d'intervention(s). Entreprises d'émission de radiodiffusion: 10. Old Crow (Territoire du Yukon) Demande (8945065000) présentée par OLD CROW BROADCASTING SOCIETY, (VF2036, FM-100.1 MHz), a/s Dave Kingston, B, R, C., poste restante Old Crow (Territoire du Yukon), YO B INO Examen de la demande: centre récréatif, Old Crow (Territoire du Yukon). 11. Pelly Crossing (Territoire du Yukon). Demande (894402700) présentée par PELLY CROSSING COMMUNITY CLUB, (CHPE-FM), a/s Northern Native Broadcasting, 4228A, avenue Fourth, Whitehorse (Territoire du Yukon) Y1A 1K1 Examen de la demande: Bureau de la bande indienne de Selkirk, Pelly Crossing (Territoire du Yukon) 12. Teslin (Territoire du Yukon) Demande (894343300) présentée par COMMUNITY CLUB, (CHTE-FM), a/s Northern Native Broadcasting, 4228A, avenue Fourth, Whitehorse (Territoire du Yukon) Y1A 1K1. Examen de la demande: Bureau de la bande indienne, Teslin (Territoire du Yukon). La demande et les renseignements sur le processus d'intervention reproduit sur bandes sonores, sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Edifice central, les Terrasses de la Chaudière 1 Promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Québec); et les bureaux régionaux du C. R. T. C., Suite 1,500 800, rue Burrard, Case postale 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites, sur bande sonore ou dans toute autre forme, doivent parvenir au Secrétaire général, C. R. T. C. Ottawa, (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 31 mai 1990. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111

Canada

Les rapides du cheval blanc

◆◆◆
Andrée Quintin a fait la première page du seul quotidien anglais de Whitehorse. Une très belle photo la montrait, perdue sous les arbres immenses, au début de la piste Chilkoot.

◆◆◆
 Une comète rose fluorescente enfourchant une bicyclette a été vue à maintes reprises sur la 2e avenue.

◆◆◆
Louise Tait ne craint plus que les automobilistes ne la voient pas depuis qu'elle porte l'habit éclatant que son tendre époux lui a acheté en Floride.

◆◆◆
 Le printemps commence à amener son lot de visiteurs. Bon séjour au père **Gérard Clavet** en visite chez des amis à Whitehorse.

◆◆◆
 Avons reçu des des nouvelles fraîches de la belle **Édith Babin**, ancienne résidente du territoire. Tout va bien dans

son nouveau pays. Elle avoue cependant s'ennuyer des longues heures ensoleillées des jours d'été yukonnais.

◆◆◆
 Les enfants de la Petite garderie, ont maintenant un beau carré de sable dans lequel ils peuvent s'ébattre. Le carré est l'oeuvre du papa de **Naomi** et de **Rachel, Mike Wanner**.

◆◆◆
Chantal Rivest, habite maintenant Vancouver. Elle travaille dans le commerce des vêtements pour enfants. Chantal envisage ouvrir cet été un deuxième magasin. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne manque pas d'énergie!

◆◆◆
 Il est grand, celui dont on peut compter les défaillances (**Le Talmud**).

◆◆◆
 A ceux et celles qui se demandent ce qu'il est advenu des fonds amassés pour le Mali, lors du souper à la bonne fran-

quette de novembre dernier: Les fonds recueillis ont servi à acheter des effets scolaires: cahiers, crayons etc. qui ont été expédié par courrier postal.

◆◆◆
 Félicitations à **Liette et Michel** qui attendent leur premier enfant.

◆◆◆
 Savez-vous qu'il y a, à Whitehorse, un salon de coiffure où travaillent trois francophones? Allez faire un tour, ça vaut la peine d'essayer! Le salon **Hairitage** est situé en haut de la pharmacie **Shoppers Drug Mart** sur la rue Main.

◆◆◆
 Le samedi 5 mai, un atelier d'éducation en environnement était offert aux professeurs de français de l'école **Whitehorse Elementary** et **Emilie-Tremblay**. 13 personnes enthousiastes ont répondu à l'appel "Atout-faune". **Chantal Mercier** et **Rémi Rodden** étaient les animateurs.

◆◆◆
 Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques.
J. Joubert (1754-1824)
Pensées Maximes et Effets

Solution du jeu du père Tanguay

1=F; 2=H; 3=J; 4=K; 5=A; 6=D;
 7=L; 8=B; 9=E; 10=C; 11=I; 12=G;

L'Aurore boréale

Livres gratuits et cassettes en prime!

C'est le temps de s'abonner à **L'Aurore boréale**: Au mois de juin prochain il y aura un tirage parmi tous les abonnés yukonnais: 6 abonnés chanceux se mériteront un certificat-cadeau d'une valeur de 30 \$ valable pour des livres français de chez **MAC'S FIREWEED** ou pour des cassettes françaises de chez **ERIK'S ENTERTAINMENT**

L'Aurore boréale, le seul journal francophone du territoire, est publié mensuellement.
 Le coût de l'abonnement est de 15 \$

☆☆☆ **Oui je m'abonne!** ☆☆☆

Nom: _____

Adresse: _____

J'inclus un chèque au montant de 15 \$

Retourner à: **L'Aurore boréale**
 C.P. 5205, Whitehorse,
 Yukon Y1A 4Z1

Yukon ÉCOLE EMILIE TREMBLAY

Chers parents,
 Il sera bientôt temps d'inscrire votre enfant en maternelle pour l'année scolaire 1990-91.

Nous sommes conscients du fait que pour tous les parents, cette étape en est une très importante. Nous avons pensé organiser l'avant-midi "classe ouverte" en maternelle pour vous et votre enfant afin de pouvoir vous rencontrer dans le climat quotidien de la maternelle. Nous serons alors disponibles pour répondre à vos questions. De plus, si vous le désirez, vous pourrez inscrire votre enfant sur place en apportant avec vous son certificat de naissance.

La visite aura lieu le 23 mai de 9h. à 11h.15 Nous apprécions grandement si vous pouviez communiquer avec **Michèle Dubé**, secrétaire, au 667-2674 le matin et au 668-4978 l'après-midi, pour l'aviser de votre présence.

Yukon Inscription à la maternelle

Vous pouvez inscrire votre enfant à la maternelle de l'école **Emilie-Tremblay** en communiquant avec la directrice, **Mme Louise Paradis**, au 668-4978.

Pour être éligible l'enfant doit être âgé de 4 ans et 8 mois le 1er septembre 1990. Une preuve d'âge doit être présentée au moment de l'inscription. En plus, et ce conformément aux dispositions de l'article 23, vous devez répondre à un de ses critères d'admissibilité:

- (1) Le français est votre langue maternelle et vous êtes toujours en mesure de le comprendre.
- (2) Le français est la langue maternelle de votre épouse/époux (si celle-ci ou celui-ci est le tuteur ou la tutrice légale de l'enfant inscrit) et il ou elle est encore en mesure de le comprendre.
- (3) Un de vos enfants a déjà reçu ou reçoit présentement de l'enseignement en français au primaire ou au secondaire (à l'exclusion de l'immersion française)
- (4) Vous avez reçu votre enseignement au primaire au Canada français.
- (5) Votre épouse/époux (si celle-ci ou celui-ci est le tuteur ou la tutrice légale de l'enfant inscrit) a reçu son enseignement au primaire en français.

A la recherche de solutions pour contrer l'assimilation

Ottawa (APF): Le nombre de jeunes francophones de l'extérieur du Québec âgés de 24 ans et moins a diminué de 36.8 % entre 1971 et 1986 de façon générale, ce sont dans les régions où le nombre total de francophones est le plus faible que le recul des jeunes est le plus marqué.

Ces points saillants sont contenus dans un dossier de recherche publié par la Fédération des jeunes Canadiens français dans le cadre du projet **Vision D'avenir**. Ce projet consiste à trouver des solutions concrètes pour enrayer l'assimilation et favoriser le développement des communautés francophones en milieu minoritaire. A près plusieurs mois de recherches préliminaires, les responsables de **Vision d'Avenir** ont rendu public à Ottawa, la composition de la Commis-

sion nationale d'étude sur l'assimilation, qui tiendra des audiences publiques à travers le pays cet automne. Objectif: amener la population à formuler des éléments de solutions au problème de l'assimilation.

La Commission est formée de quatre jeunes et de quatre adultes, représentant six provinces.

La Commission nationale débutera ses audiences publiques les 11, 12 et 13 octobre à Ottawa, et se déplacera ensuite dans différentes villes, et ce jusqu'en décembre prochain.

Pour faciliter leur travail, les commissaires auront en main les résultats d'un vaste sondage auprès des jeunes portant sur leurs habitudes linguistiques, ainsi qu'un portrait statistique de la situation des communautés francophones

hors Québec. Déjà les résultats de la recherche préliminaire donnent dans certaines provinces un portrait tragique de la situation. Selon le directeur de la recherche, **Roger Bernard**, la baisse de la population chez les jeunes francophones de l'extérieur du Québec entre 1971 et 1986 ne s'explique pas uniquement par le phénomène de la dénatalité. A cause de l'assimilation, une partie seulement des parents francophones en milieu minoritaire réussissent à transmettre à leurs enfants leur langue maternelle. Résultat: une inversion complète de la pyramide d'âge dans certaines provinces. Et ce sont les groupes de jeunes francophones de 15 ans et moins qui connaissent le plus important recul.